



Syndicat National des Enseignants de Médecine Générale

3 rue Parmentier 93100 MONTREUIL SOUS BOIS

☎ : 01.75.62.22.90

COTISATION INDIVIDUELLE AU SNEMG POUR 2018

**La photocopie de ce formulaire rempli et le numéro de chèque versé
serviront de reçu pour la déclaration fiscale.**

Merci de saisir (ou d'écrire très lisiblement) vos coordonnées. <i>Tous les champs sont obligatoires.</i>		
Nom		<input type="checkbox"/> Maître de stage des Universités passé, présent ou futur
Prénom		
Adresse		<input type="checkbox"/> Attaché d'enseignement <input type="checkbox"/> Chargé d'enseignement
Téléphone		<input type="checkbox"/> Chef de Clinique
Email		<input type="checkbox"/> Maître de Conférences
Fax		<input type="checkbox"/> Professeur Associé ou Titulaire
Collège		

Pour adhérer au SNEMG, il faut être enseignant de médecine générale : généraliste en exercice et maître de stage des universités, attaché d'enseignement, chef de clinique, chargé de cours ou enseignant associé ou titulaire de médecine générale.

COTISATION = 60 euros

J'adhère pour l'année 2018 au SNEMG.

J'adresse ma cotisation par chèque à l'ordre du SNEMG.

Je renvoie ce bulletin rempli avec mon chèque de cotisation à l'adresse du SNEMG.

Cachet Professionnel

Signature :